

Restauration et conservation des couvertures végétales

Madagascar qui était jadis une île verte couverte des végétaux, est devenue aujourd'hui, au plus de 2/3 de sa superficie semi-désertique. L'homme est le premier responsable de la dégradation de cette couverture végétale : Restauration, conservation et protection contre ces diverses destructions sont donc leurs devoirs.

1 **Restauration de la forêt détruite**

1-1 Reboisement Le terme reboisement décrit des plantations de main d'homme pour créer des zones boisées ou des forêts.

Le reboisement artificiel se fait désormais quasi-totalement par plantation, (très rarement par semis de graines). Il consiste à mettre en place des plants élevés en pépinière, sur un terrain nu ou déjà boisé préparé à l'avance ;

De nombreux reboisements par plantations ont été effectués dans le monde :

- Pour restaurer des stocks de bois d'œuvre après exploitation irrationnelle et abusive de la forêt en tant que matière première (bois d'œuvre, meubles, bâtiments)
- Pour stabiliser des sols érodés par des activités minières ou par la déforestation
- Pour stabiliser des sols pollués ou en pentes
- Pour restaurer la diversité des forêts mixtes après exploitation forestière (charbon de bois, bois de chauffe ...) feu de brousse, tavy, incendies, défrichement de la forêt afin d'obtenir des nouvelles terres pour habitations, usines, construction des routes, agriculture et élevage
- En tant que forêt de protection

1-2 Reforestation C'est boisement de terre ayant été déjà couverte des forêts mais détruites par différentes causes. L'objectif étant généralement de restaurer un écosystème de type forestier, atteignant donc une superficie assez significative pour justifier le qualificatif de forêt. On distingue :

- *Reforestation* par régénération naturelle spontanée, sans l'homme,
- *Reforestation* par régénération assistée, être initiée par l'homme.

Dans les deux cas, elle se fait :

- par dissémination des graines et propagules (partie de plante servant à la propagation de l'espèce : spore, prothalle...) ;
- par expression naturelle de la banque de graines du sol
- par apports via le vent, l'eau ou les animaux dans le cas de la régénération naturelle

Des conditions sont nécessaires à la germination :

- humidité suffisante,
- levée de dormance de graines,
- restauration du sol et/ou d'une résilience écologique.
- Les pousses ou plants doivent être protégés du bétail, de certains herbivores sauvages ou simplement d'une dynamique naturelle installée de végétation adventice (plantes indésirables) qui favorisent les herbacées ou certains buissons denses au détriment des arbres.
- *Reforestation urbaine ou péri-urbaine* : Création volontaire de « forêts urbaines » pour réduire la pollution de l'air et améliorer des microclimats. C'est aussi un milieu de haute valeur paysagère et aménitaire pour la population

1-3 Afforestation : boisement de terre sans arbres depuis longtemps

2 Conservation et protection des bois de forêt existante

Le point de départ de la conservation et de la protection de la couverture végétale est la lutte contre les causes de la dégradation des divers écosystèmes. L'homme faisant partie intégrante des écosystèmes et de la biosphère doit mener des actions sur leurs conservations:

- Éviter le tavy en utilisant des techniques modernes de culture (voly rakotra, engrais organique, compostage.....)
- Remplacer ou réduire les charbons de bois et le bois de chauffe en utilisant d'autre source d'énergie (énergies renouvelables hydrauliques, solaires, éoliennes, biogaz) pour la cuisson.
- Prendre conscience de reboiser ou reforester après exploitation et défrichement
- Suivre la loi de coupe des arbres (avoir des permis de coupe avant l'abattage)
- Lutter contre les feux de brousse
- Éviter le surpâturage du sous-bois et pâturage en forêt.